

Compte-rendu du 1^{er} conseil d'école

vendredi 16 octobre 2020 - de 17h30 à 19h30

1. Présentation des membres du conseil et compte-rendu des élections des représentants de parents d'élèves

Présents :

- Mairie : M. CHARPENTIER (adjoint pour l'école), Mme QUINET
- DDEN : Mme LEFEVRE
- parents d'élèves : Mme FERRIER, Mme GUILLON, M. DAGNICOURT
- enseignants : Mme LONZA, M. LESAGE, M. ROLET

Excusées : Mme GILLARD (maire), Mme BATON (parent), Mme AUDINOT (parent), Mme CORNEE (parent)

Chaque membre se présente brièvement.

Élections des représentants de parents :

Les parents sont représentés par 3 titulaires :

Participation	
Nombre d'inscrits	86
Nombre de votants	56
Nombre de bulletins blancs ou nuls	8
Nombre de suffrages exprimés (S)	48
Taux de participation	65.12%

Véronique BATON

Mélanie FERRIER

Julie AUDINOT

et trois suppléants : Aurélie CORNEE, Mathilde GUILLON, Stéphane DAGNICOURT.

2. Point sur la situation sanitaire (voir §4 > avenant au règlement intérieur)

3. Effectifs actuels et prévisionnels

Niveaux	CYCLE I				CYCLE II			CYCLE III		Total
	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
Nombre de classes										3
Effectifs constatés (au 11/10/2020)	0	8	3	9	10	6	10	10	6	62
Montée pédagogique (automatique)	0	0	8	2	9	10	6	10	10	55
Montée pédagogique (ajustée par le directeur)	0	0	8	2	9	10	6	10	10	55
Entrées (directeur)	0	7	0	1	0	0	0	0	0	8
Sorties (directeur)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL * (directeur)	0	7	8	3	9	10	6	10	10	63

Les effectifs devraient rester stables par rapport à cette année, du fait d'un faible effectifs d'élèves partant au collège, et d'une belle cohorte d'élèves pour la PS en 2021.

M. Rolet précise que les effectifs actuels, avec une vingtaine d'élèves par classe, sont parfaits pour assurer le maintien de l'école et offrir aux élèves et à leurs enseignants des conditions de travail agréables et efficaces.

Cependant, nous devons veiller dans un an à ce que ces effectifs restent stables.

Accueil des TPS (nés en 2018) :

La classe maternelle, du fait d'un effectif en deçà des 24 élèves, pourra accueillir dès janvier des élèves de TPS. Deux familles sont déjà pressenties.

La municipalité a reçu de façon favorable la demande de l'école de prévoir l'embauche d'une nouvelle ATSEM dans le même temps dès janvier. Pour rappel, Véronique OBERT termine son contrat en février. Il s'agira d'un contrat PEC de 9 mois. Ainsi, le nouveau personnel pourra bénéficier de l'expérience de Mme OBERT tout en assurant une présence supplémentaire. Ce nouveau contrat sera de 9 mois pour permettre au contrat suivant de s'aligner sur le calendrier scolaire.

Le renouvellement de contrat ne remettra en cause ni le taux de présence en classe, ni les horaires de fonctionnement de la garderie.

La municipalité rappelle également qu'elle est en recherche de volontaires pour un service civique, essentiellement tourné vers le lien social et la médiathèque.

4. Discussion du règlement intérieur et vote

Une seule modification est apportée : « *Les enfants* » > « *Tout enfant* » (§1).

voir annexe 1

M. Rolet explique que la situation sanitaire implique des ajustements dans le fonctionnement de l'école. Il est important de garder un règlement valable en temps ordinaire. Il propose de rédiger un avenant précisant les dispositions particulières prises durant la période de COVID-19.

Cet avenant précise l'arrivée et la sortie des élèves à l'école, le fonctionnement de la garderie et donne quelques recommandations pour garantir la sécurité de tous les usagers de l'école.

voir annexe 2

5. Projet d'école

M. Rolet rappelle le projet engagé l'an dernier autour de la problématique des écrans. Un partenariat engagé avec la PMI, l'agglo, l'infirmière scolaire et les parents d'élèves, avait commencé à réfléchir à la manière de sensibiliser les enseignants, les élèves et leurs familles à l'impact que pourraient avoir les écrans sur les apprentissages. Plusieurs idées avaient alors émergé : bénéficier d'une sensibilisation par des experts sur le sujet, permettre aux parents de confronter leurs expériences et leurs idées, diffuser des informations et des conseils... Il ne s'agit pas de stigmatiser les familles, mais bien de permettre à chacun, en connaissance de cause, de pouvoir choisir quelle place accorder aux écrans dans la vie de leur enfant.

M. Rolet souhaite avoir l'avis des membres du conseil d'école : Faut-il poursuivre ce projet ?

Un échange très riche permet de confronter les points de vue de chacun. Les parents d'élèves expliquent comment des temps prolongés devant les écrans ont un impact sur le comportement de leurs enfants : agressivité, excitation, frustration. Ils expliquent également qu'il est difficile de réguler cela du fait de la multiplication des supports : télévision, tablette, téléphone. Avec le télétravail, les enfants constatent par ailleurs que leurs parents utilisent beaucoup l'ordinateur. Rapidement, chacun montre son intérêt pour le projet. L'idée d'un café de parents, durant lequel les familles, éclairées par les conseils d'un animateur expérimenté, pourraient partager leurs difficultés et leurs idées, retient l'attention.

L'an dernier, il avait été envisagé de faire passer une enquête aux élèves et à leur parents. Ce sondage, anonyme, avait vocation à faire un état des lieux.

Les membres du conseil décident de faire d'abord une nouvelle réunion, avec les partenaires et toutes les familles intéressées.

Cette réunion aura lieu à l'école le **mardi 24 novembre à partir de 17h30**.

M. Rolet se charge d'informer les personnes concernées et d'évaluer le nombre de participants pour, avec la mairie, définir le lieu le plus approprié pour tenir cette réunion.

Mme Annie CATTELAÏN, chargée de mission santé à l'agglo, a déjà manifesté son intérêt pour reprendre le projet.

6. Association de Parents d'Élèves

Les *P'tits Pierrots* vont poursuivre leur investissement au bénéfice des élèves.

Déjà, ils prennent en charge les frais liés à la piscine (0,50€ par élève par séance).

Cette année, en raison de la crise sanitaire, il a été décidé de ne pas faire de vente alimentaire.

7. Coopérative scolaire

Les comptes de la coopérative présentaient un solde de 257,66€ à la rentrée.

Habituellement, du fait des deux recettes importantes que représentent la buvette de la fête d'école et la vente des photographies de classe, la réserve est d'environ 1500€. Il faudra donc être attentifs aux dépenses engagées.

M. Rolet explique qu'il souhaiterait que la coopérative n'assure que la couverture des dépenses liées aux pratiques pédagogiques courantes. Ce sont les *Petits Pierrots* qui financeraient les projets plus conséquents que représentent les voyages, les classes transplantées...

M. Charpentier informe que la mairie vient de verser 600€ à la coopérative pour les achats de fournitures, ainsi qu'une provision de 1500€ pour la future classe de neige.

8. Travaux effectués

Durant l'été, la toiture de la maternelle a été remplacée tout comme les tôles ondulées en fibro de façade. Ils contenaient de l'amiante. Un complément a été demandé pour l'isolation.

Des travaux de peinture ont également été effectués (l'escalier extérieur...). Le lavabo à l'étage a été changé.

La chaudière a été réglée et des robinets thermostatiques remplacés pour permettre d'avoir une température adéquate dans les différents locaux de l'école, en particulier dans la salle de motricité et le dortoir.

La municipalité informe également l'équipe enseignante de la réparation du photocopieur. À terme, celui-ci sera changé par celui, couleur, de la mairie.

Les ordinateurs ont fait l'objet d'une maintenance.

Un contact a été pris pour raccorder l'ensemble des bâtiments communaux, dont l'école, à la fibre. Il est difficile de trouver un prestataire qui puisse faire un contrat unique pour les trois lieux concernés.

Rappel : Il y a un projet d'aménagement du préau qui servirait de salle polyvalente, pour la cantine et d'autres activités. Ce projet soumis à deux architectes, déborderait en partie sur le terrain communal à l'arrière de l'école.

Enfin, M. Charpentier et Mme Quinet informent le conseil de deux projets à venir :

- la plantation d'un verger derrière l'école. Les élèves pourraient être impliqués dans le choix de l'essence des arbres à planter (pour le 25 novembre).
- la réalisation d'une girouette (en remplacement de celle qui existait précédemment), dont le dessin pourrait être imaginé par les élèves, avant d'être soumis à un artisan.

À noter :

Prochain conseil : le vendredi 9 avril 2020 à 17h30